

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

5

LE
MESSAGER



SAINTE ANNE

DE LA

**POINTE AU PERE
RIMOUSKI**

SOMMAIRE

Avantages.....	211
Avis.....	221
Discours de Léon XIII.....	222
Histoire du Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray (suite).....	225
Fête du 7 mars à Sainte-Anne d'Auray.....	229
Le portefaix de S. Philippe de Néri.....	230
Le 1er Cardinal Canadien.....	230
Nouvelles religieuses.....	235
Faveurs obtenues.....	239
Recommandations.....	241

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît vers le 21 de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressés au
RÉV. M. P. SYLVAIN, curé de Notre-Dame du Sacre-
Cœur, Rimouski, P. Q. Canada.

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDUC, curé de Sainte-Anne

Vol. 4

AVRIL 1886

No. 12.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander.

AVIS.

Nous prions nos abonnés retardataires de payer leur abonnement aussitôt que possible.

Nos agents voudront bien nous remettre le montant des abonnements qu'ils ont en main.

Que nos abonnés se rappellent que pour avoir part aux messes il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

DISCOURS

DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

Aux Curés de Rome et aux Prédicateurs du Carême.

A l'approche de la sainte Quarantaine, les curés de Rome et les prédicateurs ont l'usage de se rendre au Vatican pour être bénits par le Souverain-Pontife. Les années précédentes, à cette même occasion, Nous leur avons adressé des paroles appropriées à la circonstance, en rappelant aux uns les devoirs du ministère pastoral et en excitant les autres à rendre leur prédication féconde en fruits de salut.—En vous entretenant cette année aussi, très chers fils, de ce même sujet, Nous ne pouvons faire moins que de parler d'abord des circonstances douloureuses des temps où nous vivons, en rappelant les maux très-graves qui éprouvent et bouleversent si tristement la société humaine.—Ces maux, Nous les avons dénoncés à l'Épiscopat catholique ainsi qu'aux princes et aux gouvernements. C'est à ce but qu'on a visé Nos Lettres encycliques par lesquelles Nous avons combattu les fausses théories du socialisme, du rationalisme, du naturalisme, et, notamment, celle de Nos Encycliques par laquelle Nous avons mis le doigt sur la plaie gangrenée, qui infeste le monde, c'est-à-dire, *la secte des Francs-Maçons*.—Dernièrement enfin, par l'Encyclique *Immortale Dei*, résumant les enseignements précédents, pour le salut de la société qui tend misérablement à s'éloigner de Dieu. Nous avons exposé et tâché de remettre en honneur ces principes inébranlables qui sont la vraie base sur laquelle doit reposer la constitution chrétienne des États.

Mais vous comprenez bien, très chers fils, qu'il serait

vain d'espérer le retour du monde à Dieu, si tout d'abord la plaie n'était guérie dans la racine même, c'est-à-dire si dans les familles et les individus, qui sont les éléments constitutifs de la société, le vice n'était détruit pour que les vertus chrétiennes puissent refleurir.— Combien les sollicitudes et les soins maternels de l'Église ne sont-ils pas opportuns et prévoyants pour obtenir ce but très-saint ? Après avoir par la doctrine illuminé le monde, elle a voulu publier un jubilé extraordinaire pour toute l'année courante et ouvrir ainsi généreusement ses trésors au profit et pour le salut de tous les fidèles du monde catholique.

La publication d'un jubilé était jadis considérée par toute la chrétienté comme un événement de très-haute et suprême importance.—A l'annonce d'une année sainte, on voyait se réveiller parmi tous les peuples un religieux enthousiasme, une sainte émulation, une excitation salutaire à réformer les mœurs, à retremper la foi.—Nous en avons été Nous-même témoin alors que, tout jeune encore, Nous avons assisté au mémorable jubilé de 1825, promulgué par Léon XII. Nous Nous rappelons avec la plus vive complaisance ce qui arriva alors et le consolant spectacle que Rome offrit cette année-là. La Ville-Sainte semblait vraiment animée et toute pénétrée des sentiments d'une vive componction et de l'esprit de prière. Il était beau de voir dans les rues de Rome d'incessantes processions de pénitence ; il était beau et édifiant d'admirer des personnages du plus haut rang, mêlés à la foule, endosser sans respect humain l'humble habit de la pénitence et se consacrer avec une sainte joie aux œuvres de la charité et de miséricorde.

Aujourd'hui hélas ! combien la condition de Rome n'est-

est pas changée ! Quel sujet la Rome d'aujourd'hui n'offre-t-elle pas de douloureux parallèle avec celle d'ancien ! Aujourd'hui, la révolution a planté ici ses tentes et elle y exerce son action malfaisante ; ici, l'on répand largement et publiquement le venin des principes criminels et des plus mauvais exemples ; ici, l'on prêche impunément l'hérésie et l'on tourne en dérision les vérités et les mystères les plus augustes de la religion, pendant qu'une presse au service des sectaires lance journellement ses injures contre Dieu et contre son Eglise.—A la vue de tout cela, Notre cœur est transpercé de la plus vive douleur, et Nous craignons fort que, la mesure étant comble désormais, on ne voit approcher le moment de la justice divine, vengeresse des abominations commises dans le lieu saint.

C'est donc à vous, curés de Rome, témoins comme Nous et spectateurs de tant de maux, que s'adresse opportunément Notre parole et avec Notre autorité, Nous vous disons : Réveillez en vous l'esprit sacerdotal et pendant cette année surtout, redoublez d'activité et de zèle dans l'accomplissement de vos graves devoirs. Favorisez avec le plus grand soin et encouragez les bonnes œuvres et les exercices de piété dans vos paroisses. Secouez l'apathie et l'indifférence qui domine dans beaucoup d'âmes en fait de religion ; veillez avec empressement et sollicitude sur la jeunesse, en butte, par toutes sortes d'artifices et d'embûches insidieuses, aux menées des méchants. En un mot soyez autant d'apôtres de Rome.

Vous aussi, orateurs sacrés, vous devez être autant d'apôtres en ce saint temps de carême.—Par la parole évangélique dont vous êtes les ministres, défendez et élucidiez les vérités de la foi ; faites augmenter parmi le peuple le respect et l'amour de la religion ; combattez avec

force et avec un saint courage les vices et les erreurs. Votre parole, qui, fécondée qu'elle est par la grâce d'en haut, est la parole de Dieu, a une telle puissance qu'elle peut guérir les esprits, sanctifier les âmes et ramener les égarés dans la voie du salut.—Nous aimons à ajouter ici pour vous animer que, malgré les efforts des impies, l'antique foi se maintient vive et constante dans une grande partie du peuple romain qui s'honore en toute occasion propice d'en fournir le témoignage public et solennel.—Ainsi la vigne à laquelle vous êtes appelés à travailler est bonne, et vous répandez la bonne semence sur une terre qui n'est pas inféconde.—Courage donc, très-chers fils, et agissez de concert et avec ensemble. De la sorte, vous répondrez pleinement à Nos désirs et à Nos intentions, et ainsi Rome, sous l'égide des glorieux princes des apôtres saint Pierre et saint Paul, ses célestes patrons, et aussi grâce à votre zèle votre œuvre aura su résister aux dures épreuves de l'heure présente, et elle pourra avec confiance bien augurer d'un avenir meilleur.

Il nous reste en dernier lieu à vous adresser, très-chers fils, une pressante recommandation.—Parmi les œuvres enjointes pour gagner le jubilé, Nous avons rappelé et inculqué d'une manière spéciale celle qui a pour objet de venir en aide aux écoles et aux séminaires.—Pour ce qui est des séminaires, il y est suffisamment pourvu à Rome ; mais il n'en est pas de même des écoles, malgré les sommes importantes que Nous consacrons chaque année à leur entretien. Elles produisent de bons fruits, mais elles sont encore insuffisantes pour répondre pleinement aux requêtes des familles catholiques, désireuses d'y faire instruire leurs enfants.—Nous en appelons à témoin Monsieur le Vice-gérant, ici présent, qui Nous expose conti-

nuellement au nom de toute la commission scolaire, le besoin d'augmenter le nombre de ces écoles, d'en améliorer les locaux, d'agrandir les classes et de mieux gratifier les professeurs qui, avec un zèle et une activité louable, prêtent leur œuvre à l'enseignement.

Nous estimons donc très-important et très-convenable que, pendant cette année sainte, et, surtout, pendant le carême, on fasse appel à la générosité des Romains. Il s'agit d'une œuvre souverainement bienfaisante et salutaire, ayant pour but de donner à la jeunesse une instruction franchement chrétienne.

Employez à cet effet, chers curés, toutes sortes de saintes ressources et déployez toute votre influence. Et vous, prédicateurs, destinez quelques jours de fêtes où l'affluence des fidèles aux églises est plus considérable, pour recueillir des aumônes dans ce même but.

Enfin, Nous invoquons sur vous tous la plénitude des grâces célestes et, comme gage de Notre affection paternelle, Nous vous accordons du fond du cœur, à vous et à tout le peuple romain, la bénédiction apostolique.

Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

DEUXIÈME PARTIE

LA CHAPELLE

Le doigt de Dieu.

(Suite.)

Dom Thominec fut frappé le premier. Deux jours après l'acte de violence qu'il s'était permis en présence des pèle-

lerins, il ressentit au bras un mal inconnu qui lui causa de vives douleurs ; tous les remèdes furent inutiles, et, après avoir souffert pendant trois ans, il mourut en regrettant sa faute, servant ainsi d'exemple à ceux qui veulent s'opposer aux desseins de Dieu.

Le recteur, qui l'avait poussé à agir, fut frappé à son tour; trois semaines après l'éclat du Bocenno. Une nuit, pendant son sommeil, il fut saisi d'une terreur panique, et tellement maltraité que, s'imaginant être attaqué par des voleurs, il s'écria avec force qu'on le tuait après l'avoir volé. On accourut ; il n'y avait personne, et l'on essaya de le rassurer. Mais comme il se plaignait d'être brisé de coups on s'aperçut qu'il était perclus des deux bras, si bien, dit le P. Hugues, *qu'il fallait luy donner à manger.*

Ce châtement ne suffisait pas encore : loin de reconnaître sa faute, il continua de lutter contre la dévotion qui grandissait de jour en jour. Il fallut, pour briser son obstination, les douces remontrances d'un de ses amis, qui lui conseilla de recourir à sainte Anne, en faisant une neuvaine aux pieds de la statue.

Il céda, et, pendant la nuit, car il voulait éviter les regards, il alla neuf fois demander son pardon ; à sa dernière visite, s'étant fait laver les mains et les bras dans la fontaine, il fut radicalement guéri ; sainte Anne montrait sa bonté après avoir exercé sa justice.

Eclairé par ce coup de la grâce, le bon recteur devint aussi ferme dans sa foi qu'il avait été obstiné dans sa résistance. Dès qu'il fit jour, il se rendit dans la cabane de genêts qui abritait la sainte Image ; il s'humilia, en déclarant à haute voix, devant les pèlerins, qu'il croyait à la déclaration de Nicolazic ; lui demanda publiquement par-

don et promet de dire la première messe qui se célébrerait en ce lieu béni.

Son repentir était sincère pour mieux montrer au paysan combien il regrettait sa conduite passée, il voulut tenir sur les fonts du baptême l'enfant que Dieu lui accorda, quelques mois après.

Plusieurs autres faits étranges montrèrent aussi qu'on ne se joue pas impunément de la volonté du Ciel.

Un habitant du voisinage, Marc Ardeven, s'était moqué de la statue vénérée ! il tomba malade et ne guérit qu'en s'humiliant devant sainte Anne qu'il avait outragée.

Un boulanger cupide, voyant un grand concours de fidèle, doubla le prix de son pain ; blâmé par Nicolozic, il reconnut sa faute, promettant de donner pour la chapelle l'excédant de son gain illicite ; mais, quand on eut compté deux ou trois fois l'argent, on ne trouva au grand mécontentement de tous, que la valeur ordinaire du pain. Cette dure leçon le convertit et arrêta la cupidité de ses pareils.

On pourrait citer encore le châtement d'une femme avare qui, ayant spéculé sur le prix d'un champ et d'une hôtellerie qu'elle vendit aux religieux, perdit non-seulement cette forte somme, mais encore les autres biens qu'elle possédait.

De tous ces faits remarquables, le plus frappant est celui que nous allons raconter. Plusieurs pèlerins traversaient une lande, pour se rendre à Keranna, quand vint à passer un cavalier, à l'air dédaigneux et moqueur. C'était M. de Couetmenez, alloué de Pluvigner et depuis sénéchal de Baud :

—Quoi ! leur dit-il, vous ajoutez foi aux rêveries d'un

paysan ! et c'est au moment de la moisson que vous quittez votre travail !

A l'instant même, quoique l'air fut calme et le ciel serein, une flamme étincelante l'environne, la foudre éclate, le cavalier désarçonné roule aux pieds de son cheval. A peine debout, il continue à lancer ses sarcasmes ; mais un second éclair l'enveloppe, et son cheval, qui se cabre, le jette de nouveau par terre. Eclairé par ce coup de foudre, il imite saint Paul dans l'humilité de son repentir : menant son cheval par la bride, il se rend à la cabane de genêts pour demander son pardon.

Son regret fut si vif, sa dévotion si grande que, le reste de ses jours, il publiait sans cesse ce prodige, où se montre d'une manière admirable la miséricordieuse bonté de Dieu.

(A suivre.)

Fête de 7 Mars à Sainte-Anne d'Auray.

Le pardon de sainte-Anne s'est ouvert, le 7 mars, au milieu d'une affluence de pèlerins plus nombreux que d'ordinaire ; la fête de la découverte de la Statue miraculeuse coïncidait avec le dimanche.

A la grand'messe, chantée par M. Jégouzo, vicaire général, M. l'abbé Guillermic, vicaire à Saint-Patern, a fait aux pèlerins une excellente instruction bretonne sur la nécessité de la pénitence. Le sujet ne pouvait être mieux choisi. Puisque des coutumes déplorables veulent que l'on n'entre dans le carême qu'après avoir passé par des jours de scandales, les vrais chrétiens, du moins, doivent, à force de dévotion et de pénitence, faire contrepois aux fautes qui se commettent et aux désordres qui s'étalent en public.

Du reste, sainte Anne a été un modèle de pénitence. C'est par vingt années de jeûnes, de prières et de larmes qu'Elle a mérité la gloire de devenir la mère de la très sainte Vierge... Voulons-nous que nos prières soient bien accueillies par Elle, faisons disparaître par la pénitence cet obstacle, le péché, qui se dresse comme un mur de sé-

paration entre le Ciel et nous. Si, par un secours particulier de la grâce, nous avons eu le bonheur d'éviter les fautes graves, à l'exemple de saint Paul, pleurons celles de nos frères plus coupables. Écoutons la voix du Souverain Pontife, prêchant la pénitence comme l'unique remède aux maux qui nous affligent.....

A dix heures, vêpres Pontificales, suivies de la procession ordinaire pendant laquelle la musique du Petit-Séminaire alterne avec le chant des cantiques. Dans le Champ de l'Épine la foule des pèlerins se masse au pied de la Scala-Sancta. Après les prières et les recommandations d'usage, M. le chapelain, en termes pressants, exhorte les pèlerins à terminer dans le recueillement et la prière cette journée sainte. Monseigneur prend ensuite la parole pour nous engager à redoubler de confiance en sainte Anne, dont la protection se manifeste, chaque jour, par des grâces abondantes. Sa Grandeur a cité deux faits récents qui contribueront encore à augmenter la confiance en notre glorieuse Patronne.

X.

Le portefaix de S. Philippe de Néri.

Un pauvre portefaix de Rome, qui n'allait pas souvent à l'Église, s'y trouvait, par exception, le jour de la Toussaint : sa mère était morte dans l'année et le portefaix avait voulu dire un *requiescat in pace* pour sa mère.

De son vivant, la chère femme avait bien élevé son petit garçon ; il avait su ses prières, fréquenté l'école et fait sa première communion.

Mais tout cela était bien vieux ; l'enfant, devenu robuste gaillard, avait oublié sa mère, le catéchisme, les leçons de l'école ; il était devenu portefaix

Il maniait, transportait de lourdes charges pour quelques pièces de monnaie et dépensait le soir, à la taverne, le gain de la journée.

Il n'alla point à la taverne le jour de la Toussaint ; il se rendit à l'Église, dans un coin, contre un pilier ; il chercha même à retrouver dans sa tête les prières que sa mère lui avait apprises au temps passé. Quelques mots revinrent, mais sans suite et sans ordre ; il les prononça à la

manière des enfants qui connaissent deux ou trois repaires dans la longue récitation du *Confiteor* ou du *Credo*.

Il en était là quand le prédicateur monta en chaire et se mit à parler sur la fête du jour.

Le prédicateur était S. Philippe de Néri; il parla de la nécessité d'acquérir la sainteté et répéta bien dix fois que pour mourir dans la sainteté, il fallait vivre dans la sainteté.

Notre pauvre portefaix, dans son coin, fut abasourdi; les mots : *vivre dans la sainteté, mourir dans la sainteté*, lui tombaient sur les oreilles comme une grêle chassée par l'ouragan.

Il sortit de l'église; il entendait toujours la même musique: il faut vivre dans la sainteté, il faut mourir dans la sainteté. Ce refrain lui revenait sur la place, dans les rêves, et jusque sur les bancs de la taverne. Après tout, se dit-il, pourquoi ne pas apprendre le métier? Je ne puis guère tomber plus mal, il vaudra toujours bien mon emploi de portefaix, devenons un saint et tentons gaiement l'aventure.

Le portefaix se met en route pour aller trouver son prédicateur.

Rome ne parlait que de ce grand serviteur de Dieu, tout le monde le connaissait, même les portefaix, on l'appelait le saint.

Notre homme va sonner au couvent de l'Oratoire.

Un frère vient ouvrir.

— Je voudrais voir le saint, pour qu'il m'apprenne le métier.

— Quel saint voulez-vous voir et quel métier voulez-vous apprendre!

— Le saint que je veux voir c'est le saint de votre maison, votre Philippe de Néri, je veux qu'il fasse mon affaire.

On le conduit à saint Philippe de Néri, et dès qu'il l'aperçoit :

— Bonjour mon saint, je viens pour être saint.

— On vous a trompé, mon ami, je ne suis pas un saint, mais un pauvre et misérable pécheur.

— Vous n'êtes donc pas le signor Philippe de Néri?

—Maintenant vous dites la vérité, je m'appelle Philippe de Néri.

—Alors, vous êtes mon saint, enseignez-moi le métier ; que faut-il que je fasse pour être saint ?

S. Philippe de Néri se recueillit un instant et consulta le Seigneur : puis il jeta un regard plein de bonté et d'attendrissement sur cette nature simple et grossière à la fois que la Providence lui envoyait.

—Mon ami, lui dit-il. savez-vous lire ?

—Si je sais lire... si je sais lire... mon saint, je crois bien que oui... Autrefois, les frères me faisaient lire les Evangiles... et je regardais des images et des prières dans le livre de ma mère... c'est sûr, mais c'est joliment vieux.

S. Philippe de Néri alla chercher dans sa bibliothèque un Nouveau Testament, il ouvrit et le présenta au portefaix.

—Mon ami, vous lirez seulement ces quatre versets, mais bien posément, et vous viendrez me trouver dans huit jours.

—Lire seulement ces quatre versets pour être un saint ! mais c'est une plaisanterie !

—Non, mon ami, c'est très sérieux, mais vous les lirez avec grande attention.

—Mon saint, je vous le promets, et je reviendrai dans huit jours. Au revoir, mon saint.

Et le voilà parti avec son Nouveau Testament.

C'était un ancien troupière, il disait mon saint comme les soldats disent : mon caporal.

Au bout de huit jours, il revint.

—Bonjour, mon ami, vous avez bien lu vos quatre versets ?

—Les quatre versets... les quatre versets, ce n'est pas déjà si facile à lire !

—Comment celà ?

Les voici, vos quatre versets : vous prierez Dieu... vous ne jurerez pas... vous ne vous mettrez pas en ribote, vous croyez que c'est bien facile à faire ?

—Et pourtant vous l'avez fait ?

—Oui je l'ai fait, mais il fallait se tenir rudement.

—Eh bien, mon ami, vous êtes sur le chemin de la

sainteté ; du courage. vous arriverez, mais vous devez encore apprendre quatre ou cinq versets.

On causa quelques instants. S. Philippe s'abandonnait à l'espérance. Les réparties naïves du portefaix présageaient le plus heureux succès.

Le moment du départ arrivé, le disciple reçoit ses quatre versets, souhaite le bonjour à son saint, et promet de revenir dans huit jours.

Les huit jours se passent et le portefaix ne revient pas. S. Philippe s'inquiète et prie pour son ami.

Huit jours, quatre jours s'ajoutent aux huit premiers et rien n'arrivait.

S. Philippe était désolé et n'espérait plus guère.

Le pauvre portefaix dans un moment d'exaltation religieuse avait commencé, mais il s'était découragé, et sans doute, il avait jeté aux oubliettes la leçon des quatre versets.

Tandis que S. Philippe de Néri faisait ses tristes réflexions, on entendit les pas lourds et bien marqués d'un homme qui s'avavançait dans le corridor, et presque aussitôt on frappa à la porte.

— C'est lui, s'écrie notre saint, en bondissant vers la porte pour ouvrir.

C'était lui en effet, mais dans quelle lamentable situation !

Le pauvre portefaix s'appuyait sur son bâton. Une espèce de cravate lui passait sous le menton pour aller se nouer au sommet de la tête. Les joues étaient picotées d'une vingtaine de croûtes à demi cicatrisées et qui s'élevaient à la hauteur du nez. Le nez lui-même était sillonné deux ou trois raies bleuâtres qui cherchaient à guérir.

— Que vous-il arrivé, mon cher ami, et qui peut vous avoir ainsi traité ?

— C'est vous ! c'est vous !... ne cherchez pas d'autre coupable.

— Comment, c'est moi, veuillez vous expliquer.

— Vous allez voir, c'est bien simple :

Je m'en allais avec ma hotte sur la route d'Albano porter des commissions. Je rencontre un carosse à deux chevaux. A la vue de ma hotte et des commissions, les

bêtes se redressent et se cabrent, se jettent dans le fossé et brisent la voiture. Le jeune signor se dépêtre, comme il peut, de son équipage, s'élançe sur moi et me roule dans la boue, il me frappe sur la tête à coups de cravache, au moins dix minutes. Ah ! mon saint, si j'avais voulu, j'aurais pu broyer ce beau signor, je l'aurais lancé sur ses bêtes ou sur son char fracturé ; voyez mes bras, ces muscles puissants... Est-ce que c'est ma faute si ma hotte a fait peur à ces chevaux ? Est-ce que je puis me séparer de ma hotte ? C'est mon gagne pain. Oui, mon saint, je l'aurais broyé ; mais je venais de lire mes quatre versets, ils disaient : faites du bien à ceux qui vous persécutent, quand on vous frappe sur la joue droite, présentez encore la joue gauche : je n'ai pas eu besoin de rien présenter, il les a bien trouvées toutes deux : je n'ai rien dit, je me suis ramassé quand il a été parti. Est-ce comme cela qu'il fallait faire, mon saint ? Il y a quinze jours que je suis à l'hôpital, je l'ai quitté ce matin.

S. Philippe, ému jusqu'aux larmes, pressa le portefaix sur son cœur et embrassa à plusieurs reprises cette figure convertie de cicatrices rougeâtres.

Ces deux hommes ne se séparèrent plus.

Le saint proposa au portefaix de se faire religieux et de rester avec lui.

Le brave homme tomba à genoux et se mit à pleurer, il n'aurait jamais cru qu'on pût lui faire une telle proposition.

Il devint un frère convers de la plus parfaite édification. C'était un modèle d'humilité, de prière et d'obéissance.

Il avait voulu devenir un saint, il tint parole au bon Dieu.

Au bout de vingt ans de religion, il mourait plein de jours et de bonnes œuvres en odeur de sainteté.

Que faut-il pour devenir un saint ?

Il faut le vouloir.

LE 1er CARDINAL CANADIEN.

N.-S. Père le Pape Léon XIII, dans sa sollicitude pour la gloire de l'Eglise et l'extension de son influence sur la

société actuelle, vient d'ajouter le dernier fleuron à la couronne déjà si belle et si riche de l'Eglise du Canada en honorant son vénérable métropolitain de la pourpre romaine.

Il est annoncé officiellement que le Souverain Pontife doit nommer Sa Grandeur Mgr Elzéar Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, cardinal de la Sainte Eglise romaine, au prochain consistoire.

Cette nouvelle a réjoui tous les cœurs catholiques et a fait tressaillir d'allégresse tous les glorieux pontifes qui ont illustré le siège de Québec par leurs vertus et leurs travaux apostoliques,

Ce siège de Québec, célèbre par sa fécondité, le voilà élevé au plus haut degré d'honneur, puisque son titulaire fait maintenant partie du sacré collège des cardinaux.

Mgr Taschereau est le 16^e prélat qui occupe le siège de Québec. Il est le 5^e archevêque de cette ville, et le 4^e archevêque métropolitain. Le siège a été créé en 1674. Mgr de Laval a été vicaire apostolique de 1653 à 1674. Après lui, Nos Seigneurs de Saint-Valier, de Mornay, Dosquet, de l'Aube-Rivière, Pontbriand, Briand, d'Esglis, Hubert, Denaud ont été évêques de Québec.

Mgr Plessis fut nommé archevêque en 1819, mais on n'érigea pas de nouveaux évêchés, à cause des difficultés religieuses avec l'Angleterre.

La province ecclésiastique de Québec ne fut créée qu'en 1844. Mgr Signai fut le premier archevêque métropolitain. Avant lui, Mgr Plessis et Mgr Panet avaient porté le titre d'Archevêque. Après lui, Mgr Turgeon, Mgr Baillargeon et Mgr Taschereau furent successivement métropolitains.

Aujourd'hui Mgr Taschereau va porter le titre d'Eminece et être un des conseillers du Pape.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

A l'occasion du huitième anniversaire de son couronnement, le Souverain-Pontife a fait distribuer 10,000 francs aux pauvres de Rome par l'intermédiaire de son aumônier secret, Mgr Saminiatelli.

En même temps, Sa Sainteté a prélevé sur sa cassette privée une somme de 30,000 francs en faveur des Séminaires les plus pauvres d'Italie, et un subside de 2,000 fr. pour une distribution gratuite de billets des cuisines économiques du cercle de Saint-Pierre.

Malgré son grand âge et ses incessants travaux, Léon XIII se porte à merveille ; ses audiences publiques ou privées ne discontinuent pas et chacun peut constater que Dieu veille sur son Pontife pour le conserver à l'affection de ses enfants et à la gloire de son Eglise.

*
* *

La persécution s'accroît davantage au sein de la France catholique. Il résulte d'une statistique, dressée en ce moment sur des documents authentiques, que le nombre des prêtres privés de leurs traitements pour causes soit disant électorales, ou par suite de suppression de vacariats, atteint le chiffre énorme de quatorze cent vingt-sept pour cinquante-deux départements. Lorsqu'on aura achevé ce travail pour les trente-quatre départements non encore étudiés, le nombre des victimes de M. Goblet atteindra vraisemblablement deux mille cinq cents.

Voilà comment la République protège la religion !!!

(*L'Echo du Vatican*).

* * *

En 1885, 39 évêques sont allés en pèlerinage à la Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre (Paris) ; 3344 prêtres de tous les diocèses de France, ou mieux de toutes les parties du monde, y ont célébré la sainte messe ; 76,500 communions y ont été distribuées, et plus de 130,000 personnes ont assisté aux offices ordinaires de la chapelle ; nous ne comprenons pas dans ce nombre les membres des pèlerinages. Il a été délivré 105,373 cartes d'entrée pour la visite des travaux ; on sait que les jours de pèlerinages et les jours de procession le chantier est ouvert à toutes les personnes qui se présentent. Nous ne croyons donc pas exagérer en portant à 150,000 le nombre de ceux qui, pendant le cours de 1885, ont visité la nouvelle basilique.

Il y a eu 252 pèlerinages durant l'année. Pendant l'année 1855, 636,217 intentions ont été successivement recommandées du haut de la chaire.

Jusqu'à présent on a souscrit \$2,777 pour la Chapelle St. Jean-Baptiste du Canada et \$28,674 pour celle de Ste Anne.

*
* *

L'installation officielle de Mgr Corrigan, archevêque de New-York et successeur du cardinal MacCloskey, a eu lieu le 5 de mars à la cathédrale de la 5e Avenue. Un grand nombre d'archevêques et d'évêques ont pris part à la cérémonie, entre autres Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore, Mgr Elder, archevêque de Cincinnati, les archevêques de Boston et de Philadelphie, les évêques de Brookleyn, de Buffalo, de Newark, d'Albany, de Trenton, de Rochester, d'Ogdensburg, de Hartford, de Springfield, etc. La messe pontificale a été célébrée par l'archevêque Elder. La remise des insignes a été faite par Mgr Gibbons, et la cérémonie s'est terminée

par la bénédiction apostolique donnée à toutes les personnes présentes par Mgr Corrigan.

* *

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Les contributions pour le monde entier se sont élevées en 1885 à 6,832,518 francs.

Les Etats-Unis ont contribué sur ce montant pour 77,946 francs et le Canada 11,426.

La France a donné 4,645,702 francs de plus que toutes autres parties du monde.

* *

Dimanche, le 21 mars, Mgr l'Archevêque de Québec a célébré à la basilique, le quinzième anniversaire de sa consécration épiscopale. Sa Grandeur a officié pontifiquement à la messe et aux vêpres, et a donné, après la grand'messe, la bénédiction papale à laquelle est attachée une indulgence plénière.

Après les vêpres, Mgr l'Archevêque a béni, à la basilique, une statue du Sacré-Cœur, donnée par quelques dames de la haute-ville.

* *

M. l'abbé Antoine Soucy, vicaire de Ste Cécile du Bic, a été nommé curé de St Louis de Ha! Ha! en remplacement du Rév. M. Josué Paradis, décédé.

M. l'abbé R. Cayouette a été transféré du vicariat de l'Île Verte à celui de Ste Cécile du Bic.

Le Rév. M. L. T. Bernard, ancien curé, est pensionnaire au séminaire de Rimouski.

M. l'abbé Prétot a prêché les exercices du jubilé à la cathédrale de Rimouski, à St Moïse et dans les missions du Rév. M. Brillant.

Le Rév. M. Bolduc sera de retour à Sainte-Anne à la fin de ce mois.

FAVEURS OBTENUES.

STE-LUCE.—C'est avec la plus vive reconnaissance que je viens remercier sainte Anne de la faveur signalée qu'elle vient de m'accorder. Mon jeune enfant, âgé de six mois, devait, au dire du médecin et de plusieurs personnes d'expérience, rester infirme toute sa vie. Pour préserver mon enfant d'un si grand malheur, je fis un vœu à la bonne sainte Anne, qui a daigné écouter ma prière. Mon enfant est guéri. Gloire à la compatissante mère de la Vierge Marie! —Mme J. C.

ILE VERTE.—Je souffrais depuis quatre à cinq mois d'un mal au pied qui me rendait presque incapable de marcher et qui me donnait de graves inquiétudes pour l'avenir. Je fis plusieurs neuvaines en l'honneur de sainte Anne et je promis de faire un pèlerinage à sanctuaire de la Pointe-au-Père. Depuis, je suis parfaitement bien; le mal est complètement disparu. Gloire et reconnaissance à cette grande sainte! —UNE ABONNÉE.

Une autre abonnée remercie sainte Anne de lui avoir obtenu deux grâces particulières. —A. M.

MASS.—Reconnaissance à sainte Anne pour avoir ramené mon enfant à l'accomplissement de ses devoirs religieux.

TAUNTON-MASS. — Depuis deux ans et demi je souffrais horriblement d'un mal d'yeux qui menaçait de me rendre aveugle malgré tous les soins des médecins de Taunton et de Boston. Dans cette épreuve, je m'adressai avec confiance à la bonne sainte Anne, mère des affligés, je priai avec ferveur et promis à ma puissante protectrice de faire publier la faveur que je sollicitais, si elle m'était accordée. Sainte Anne a exaucé mes vœux; j'attribue ma guérison à

sa bienfaisante protection. Amour et reconnaissance à cette puissante thaumaturge ! — Mme F. X. POIRIER.

N.-D. DU SACRÉ-CŒUR. — Il y a deux ans, je fus atteinte à la hanche d'un mal qui m'était inconnu. Pendant six mois, j'endurai les souffrances les plus cruelles. Pendant cette longue maladie qui me clouait au lit, je ne cessai de me recommander à la bonne sainte Anne. Je fis plusieurs neuvaines en son honneur et promis de faire un pèlerinage à son sanctuaire pour obtenir ma guérison.

Au lieu de me guérir immédiatement, sainte Anne me donna la pensée de monter à Québec, pour me mettre sous les soins des médecins de l'Hôtel-Dieu. Pleine de confiance en ma puissante protectrice, j'entrepris ce voyage malgré les douleurs atroces que j'endurais, assurée que là je recouvrerais la santé. En effet, au bout de quelques semaines, j'étais assez bien pour revenir dans ma famille; je marchais sans béquilles, ce que je n'avais pu faire pendant ma maladie.

Grâce aux soins des médecins et surtout à la protection de sainte Anne, je suis complètement guérie.

Mme. M. A.

M. l'abbé François Pilote, curé de Saint Augustin, (Portneuf), décédé le 5 avril, 1886, était membre de la société provinciale d'une messe.

J. B. RUEST, Sous-diacre,
Sous-Secrétaire.

Le 1er mai tombant cette année le samedi de Paques, la réunion ordinaire de Clergé à l'Évêché est remise à jeudi le 6.

Permis d'imprimer.

JEAN, Ev. DE ST G. DE RIMOUSKI.

RECOMMANDATIONS.

Mgr l'évêque de Rimouski et ses œuvres. Mgr Bossé, préfet apostolique du Golfe, et ses œuvres; tous les pêcheurs de la Côte nord occupés à la chasse au loup-marin; 6 malades; 1 grâce temporelle qui serait la cause de bien des grâces spirituelles; le succès de la colonisation à St-Alexis de Matapédia; 4 conversions; 1 bonne mort; 5 prêtres malades; le succès du jubilé dans ce diocèse; toutes les personnes déjà recommandées qui n'ont pas encore été exaucées; tous les bienfaiteurs du pèlerinage.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, suivant la nouvelle table officielle de l'horaire du chemin de fer Intercolonial, tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les rece

voir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe-au-Père aux heures suivantes : Accommodation 10.47 A. M.

Express de Québec 3.10 hrs. P.M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 11.30 hrs. A. M. Accommodation 12.38 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne, est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

Voici l'horaire des offices au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

1. Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand messe ; en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

2. Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

3. Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

4. Offrande de cierges pour être brûlées devant la relique de sainte Anne. 6 centins par cierge,

5. Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive,

6. Intentions de messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

7. Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins étrangers tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

8. Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

9. On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

On trouvera à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père les objets de piété suivants :

1. Statuettes avec étui en cuivre et en étain.
2. Statuettes en plâtre.
3. Médailles de sainte Anne, argentées.
4. " " dorées.
5. " " grand modèle..
4. Crucifix 2 pcs., 2½ pcs. et 3 pcs.
7. Image de sainte Anne.
8. Chapelets de différents goûts et différents prix.
9. Scapulaires bruns du Mont Carmel.
10. Petits Manuels du pèlerin.

REÇU LE

3 JUL. 1875

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC